

SAARLAND



* Ministerium für
Bildung und Kultur



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Baden-Württemberg

MINISTERIUM FÜR KULTUS, JUGEND UND SPORT

06/2017

Programme

LFA / DFG

Philosophie

Séries L / ES /S

Travail validé par le ministère de la formation et de la culture du Land de la Sarre, le ministère de la culture de la jeunesse et du sport du Land du Bade-Wurtemberg et le ministère de l'Éducation nationale de la République française

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE DANS LES LYCEES FRANCO-ALLEMANDS

I. Présentation

L'enseignement de la philosophie dans les lycées franco-allemands intervient dans les deux dernières années du cycle secondaire comme matière principale en série L et comme matière annexe en séries ES/S. Une initiation peut en outre être dispensée en année de seconde.

Cet enseignement a pour but de favoriser chez l'élève le développement d'une réflexion rigoureuse et autonome ainsi que le sens de la responsabilité intellectuelle, condition d'un plein exercice de la citoyenneté.

Il doit l'encourager à problématiser les opinions couramment admises et à développer une conscience plus critique du monde contemporain dans les domaines de la vie quotidienne et de l'activité intellectuelle et scientifique en interrogeant les présupposés.

A ce titre, il doit inciter l'élève à se poser les problèmes fondamentaux concernant l'individu et sa place dans le monde et dans la société, dans une perspective à la fois théorique et pratique.

Intervenant en fin de cycle et portant sur l'ensemble des domaines de la vie, l'enseignement de la philosophie mobilise nécessairement les connaissances acquises par l'élève tout au long de sa scolarité : cultures historique, littéraire, artistique et scientifique notamment.

Dans la mesure où il vise à promouvoir une argumentation rigoureuse et ouverte, il exige de la part de l'élève une intelligence exacte du sens des notions utilisées et une maîtrise suffisante de la langue d'enseignement. La nécessaire et permanente attention accordée aux concepts gagnera à les mettre en perspective avec leur traduction en français ou en allemand.

L'enseignement de la philosophie dans les lycées franco-allemands s'appuie sur un programme commun aux sections française et allemande. En outre, il doit prendre en compte, autant que possible, le caractère biculturel de ce type d'établissement et s'efforcer de contribuer à la compréhension mutuelle et à l'intégration selon des modalités laissées à la discrétion du professeur.

L'exercice autonome et critique de la réflexion est indissociable de l'acquisition d'une culture philosophique de base permettant d'éclairer les fondements implicites de l'opinion commune et de les problématiser. Une telle acquisition ne peut faire l'économie d'une fréquentation des grands penseurs et d'une approche de la philosophie dans son histoire, dans toute la mesure autorisée par le caractère encore élémentaire de cet enseignement et sans prétention à l'exhaustivité.

A la différence d'une simple histoire des doctrines, cette prise de contact avec les grands penseurs aura constamment le souci de montrer la pertinence de leur démarche pour la position des problèmes et la praticabilité de voies alternatives pour tenter de les résoudre. Elle se conçoit en définitive comme une aide et une incitation à la réflexion autonome.

Du fait du caractère élémentaire et non exhaustif de l'enseignement de la philosophie dans le cadre du lycée, il convient d'en circonscrire précisément l'objet et de définir à la fois les thèmes à aborder dans chaque section et les compétences que les élèves devront acquérir pour exploiter ce qui leur est enseigné.

II. Compétences

Le cours de philosophie visera à faire acquérir aux élèves les compétences suivantes :

- 1) la capacité à construire une réflexion pour répondre à une question ou pour expliquer un texte traitant une question en lien avec les notions du programme ;
- 2) la capacité à problématiser ou à étudier la position d'un problème ;
- 3) la capacité à conduire un raisonnement en définissant et en analysant des concepts, en appréciant la valeur d'un argument et en discutant une thèse de manière pertinente ;
- 4) la capacité à procéder par étapes en articulant logiquement une progression de la pensée, en analysant des exemples, tout en ayant un souci constant des concepts employés ;
- 5) la capacité, en cours, à intervenir opportunément, à percevoir les enjeux et à formuler des interrogations pertinentes.

III. Programme

A. Série L

1. Notions

Le programme se divise en deux parties : d'une part, les notions du tronc commun sur lesquelles peut porter l'épreuve écrite du baccalauréat et, d'autre part, les notions complémentaires dont l'étude est optionnelle. Les enseignants s'efforceront de ne pas limiter leur enseignement aux seules notions du tronc commun. Les pistes de réflexion indiquent les problématiques sur lesquelles doivent prioritairement porter les sujets du baccalauréat.

NOTIONS DU TRONC COMMUN			
La pensée et le réel	L'éthique	La politique	L'anthropologie
<p>Notions/ pistes de réflexion</p> <p>Le langage</p> <ul style="list-style-type: none"> - signe et signification - langage et réalité - langage et pensée - langage et pouvoir - le langage animal <p>La vérité</p> <ul style="list-style-type: none"> - définitions et critères de la vérité - le relativisme - le scepticisme - opinion et savoir - erreur et illusion - le doute <p>La science</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition de la science - théorie et expérience - rationalisme et empirisme - science et réalité - science et technique - le progrès scientifique - analyse d'une théorie scientifique 	<p>Notions/ pistes de réflexion</p> <p>La morale</p> <ul style="list-style-type: none"> - les fondements de la morale - le devoir et l'utilité - le bien et le mal - le sentiment et la raison - valeurs et normes <p>La liberté</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conceptions de la liberté - le déterminisme - la responsabilité - le libre arbitre - autonomie et hétéronomie <p>Le bonheur</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conceptions du bonheur - sagesse et vertu - le désir - le souverain bien 	<p>Notions/ pistes de réflexion</p> <p>Droit et justice</p> <ul style="list-style-type: none"> - les fondements du droit - légalité et légitimité - égalité et justice - les droits de l'homme - droit et punition - droit naturel et droit positif - droit et morale <p>L'Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat et société - le rôle de l'Etat - la légitimité de l'Etat - les formes étatiques - la liberté politique - l'Etat de droit - l'Etat-providence - la souveraineté - la désobéissance civile - l'idéologie 	<p>Notions/ pistes de réflexion</p> <p>Conscience et inconscient</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différentes conceptions de la conscience et de l'inconscient - corps et esprit - mémoire et oubli - identité et altérité <p>Nature et culture</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conceptions de l'être humain - l'inné et l'acquis - l'homme et l'animal - la technique - l'art - le travail

NOTIONS COMPLEMENTAIRES		
<ul style="list-style-type: none"> - la perception - l'existence - autrui - le temps - la mort 	<ul style="list-style-type: none"> - la religion - le vivant - logique et mathématiques - argumentation et démonstration - la philosophie 	<ul style="list-style-type: none"> - la métaphysique - le pouvoir - la violence - les échanges - l'histoire

2. Analyse d'une œuvre

L'étude des notions est complétée par l'analyse d'une œuvre philosophique. Celle-ci peut être conçue comme un approfondissement de telle ou telle partie du cours en rapport avec les notions du programme. L'étude d'œuvres d'un auteur majeur est un élément constitutif de toute culture philosophique. Elle doit permettre d'enrichir la réflexion de l'élève sur les problèmes philosophiques par une connaissance directe de leurs formulations et de leurs développements les plus authentiques.

Cette œuvre est choisie pour deux années par les enseignants de philosophie des trois lycées franco-allemands dans la liste des auteurs définie ci-dessous. L'œuvre choisie est étudiée soit dans son intégralité, soit au travers de parties significatives, pourvu que celles-ci aient une certaine ampleur, forment un tout et présentent un caractère de continuité. Elle doit enfin traiter amplement d'au moins une des notions du tronc commun. C'est pourquoi le professeur veillera à ne pas dissocier le commentaire de l'œuvre de l'étude des notions.

L'épreuve de commentaire porte sur l'œuvre choisie. L'éventuel examen oral de philosophie consiste en l'explication d'un texte extrait de cette œuvre.

Liste des auteurs

Platon ; Aristote ; Épicure ; Sénèque ; Cicéron ; Épictète ; Marc Aurèle ; Augustin ; Thomas d'Aquin ; Machiavel ; Montaigne ; Hobbes ; Descartes ; Pascal ; Spinoza ; Locke ; Leibniz ; Montesquieu ; Hume ; Rousseau ; Kant ; Hegel ; Schopenhauer ; Tocqueville ; Comte ; Mill ; Kierkegaard ; Marx ; Nietzsche ; Freud ; Durkheim ; Husserl ; Bergson ; Weber ; Alain ; Russell ; Bachelard ; Cassirer ; Jaspers ; Wittgenstein ; Heidegger ; Benjamin ; Popper ; Horkheimer ; Gadamer ; Jonas ; Adorno ; Sartre ; Arendt ; Canguilhem ; Merleau-Ponty ; Levinas ; Lévi-Strauss ; Ricœur ; Rawls ; Foucault ;

B. Série ES/S

Le programme se divise en deux parties : d'une part, les notions du tronc commun sur lesquelles peuvent porter les épreuves du baccalauréat et, d'autre part, les notions complémentaires dont l'étude est optionnelle. Les enseignants s'efforceront de ne pas limiter leur enseignement aux seules notions du « tronc commun ». Les pistes de réflexion indiquent les problématiques sur lesquelles doivent prioritairement porter les sujets du baccalauréat.

NOTIONS DU TRONC COMMUN			
La pensée et le réel	L'éthique	La politique	L'anthropologie
<p>Notions/ pistes de réflexion</p> <p>Le langage</p> <ul style="list-style-type: none"> - signe et signification - langage et réalité - langage et pensée - langage et pouvoir - le langage animal <p>La vérité</p> <ul style="list-style-type: none"> - définitions et critères de la vérité - le relativisme - le scepticisme - opinion et savoir - erreur et illusion - le doute <p>La science</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition de la science - théorie et expérience - rationalisme et empirisme - science et réalité - science et technique - le progrès scientifique - analyse d'une théorie scientifique 	<p>Notions/ pistes de réflexion</p> <p>La morale</p> <ul style="list-style-type: none"> - les fondements de la morale - le devoir et l'utilité - le bien et le mal - le sentiment et la raison - valeurs et normes <p>La liberté</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conceptions de la liberté - le déterminisme - la responsabilité - le libre arbitre - autonomie et hétéronomie 	<p>Notions/ pistes de réflexion</p> <p>Droit et justice</p> <ul style="list-style-type: none"> - les fondements du droit - légalité et légitimité - égalité et justice - les droits de l'homme - droit et punition - droit naturel et droit positif - droit et morale <p>L'Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat et société - le rôle de l'Etat - la légitimité de l'Etat - les formes étatiques - la liberté politique - l'Etat de droit - l'Etat-providence - la souveraineté - la désobéissance civile - l'idéologie 	<p>Notions/ pistes de réflexion</p> <p>Nature et culture</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conceptions de l'être humain - l'inné et l'acquis - l'homme et l'animal - la technique - l'art

NOTIONS COMPLEMENTAIRES	
<ul style="list-style-type: none"> - Conscience et inconscient - le bonheur - la perception - autrui - l'existence - le temps - la mort - la religion - le travail 	<ul style="list-style-type: none"> - le vivant - logique et mathématiques - argumentation et démonstration - la philosophie - la métaphysique - le pouvoir - la violence - les échanges - l'histoire

IV. Epreuves du baccalauréat

A. Série L

En série L, les élèves ont le choix entre deux sujets de dissertation et un sujet qui se rapporte à l'œuvre philosophique étudiée en cours. Les élèves qui composent dans la langue du partenaire disposent d'un dictionnaire bilingue.

1. La dissertation philosophique

La dissertation philosophique est l'étude méthodique et progressive d'un problème dégagé de l'analyse d'une question donnée. Elle se définit comme un exercice de réflexion qui expose et évalue plusieurs thèses afin de proposer une conclusion. La dissertation doit présenter une structure claire, composée d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion. La structure du développement ne doit pas obéir à des directives formelles rigides, mais découler de la problématique elle-même.

Le candidat doit montrer une aptitude :

- à analyser le sujet dans ses différentes dimensions et dans sa complexité afin de formuler un problème ;
- à discuter de manière critique des thèses et des arguments ;
- à exprimer clairement ses idées et à les enchaîner logiquement ;
- à mobiliser avec pertinence une culture philosophique qui n'est jamais séparable de sa propre réflexion, l'élève ne devant jamais se contenter d'une juxtaposition non problématisée de doctrines ;
- à conduire un raisonnement rigoureux et progressif qui fait appel à :
 - des concepts rigoureusement définis ;
 - des connaissances philosophiques précises et utilisées avec pertinence ;
 - des exemples qui illustrent le propos ou qui stimulent la réflexion ;
- à proposer une solution au problème posé, laquelle est indissociable de la progression de l'argumentation.

Ces aptitudes ne sont pas évaluées indépendamment les unes des autres. L'essentiel est bien plutôt de déterminer dans quelle mesure l'ensemble de ces aptitudes permet à l'élève de conduire une réflexion dont il assume la responsabilité intellectuelle.

Les sujets proposés au baccalauréat devront comporter une référence à au moins une des notions du programme du tronc commun. Ces sujets ne doivent pas comporter de référence centrale à des notions du programme dont l'étude n'est qu'optionnelle.

2. Le commentaire d'une œuvre philosophique

Le troisième sujet d'examen se rapporte à l'œuvre qui a été étudiée en cours. Il comporte deux moments.

1. Compréhension de l'œuvre

La compréhension de l'œuvre choisie est évaluée par deux types d'exercice :

- a) explication de concepts fondamentaux de l'œuvre avec référence(s), éventuellement analysée(s), au texte étudié ;
- b) analyse d'un ou de plusieurs axes de réflexion de l'œuvre, en prenant en compte l'ensemble de l'œuvre et en étayant l'exposé par des références précises à celle-ci.

Ces deux exercices comportent chacun une ou plusieurs questions.

2. Problématisation à partir de l'explication d'un texte d'un autre auteur

- a) Explication d'un texte de 10 à 20 lignes portant sur l'un des thèmes de l'œuvre : l'auteur du texte ne doit pas nécessairement figurer dans la liste des auteurs figurant au § III.A.2 ; l'étude de l'extrait doit mettre en évidence le problème, la thèse de l'auteur et la logique de son argumentation.
- b) Analyse comparative des positions soutenues dans le texte et dans l'œuvre : au moyen de cette analyse comparative, l'élève présente sa propre position de manière argumentée et peut, éventuellement, se référer à d'autres philosophes.

Les exercices de problématisation sont formulés de la manière suivante :

2a : « Dégagez le problème, la thèse et la logique de l'argumentation du texte suivant : »

2b : « Comparez la position soutenue dans le texte précédent par X avec celle défendue par Y dans l'œuvre O. Formulez votre position en l'argumentant. »

Pendant l'épreuve, l'élève dispose de l'ouvrage, qui est fourni par le lycée et qui ne doit comporter aucune annotation.

La partie « compréhension » compte pour 40% de la note, la partie « problématisation » pour 60%. Le correcteur est néanmoins autorisé à modifier la pondération jusqu'à 10% dans le cas de prestations particulièrement remarquables.

Ce nouveau type de sujet est introduit de manière expérimentale pour une durée de deux ans. Au terme de ces deux années, il fera l'objet d'une évaluation et sera, si besoin, amendé.

3. L'épreuve orale

Elle porte sur l'œuvre qui a été étudiée en cours. L'élève doit en analyser un extrait de 10 à 25 lignes. Il doit en dégager le problème, la thèse et la logique de l'argumentation, et mettre en rapport le passage avec d'autres aspects de l'œuvre.

B. Série S/ES

Les élèves ont le choix entre un sujet de dissertation philosophique (dit de « culture générale ») et un sujet de commentaire de texte philosophique.

1. La dissertation de philosophie

La dissertation philosophique est l'étude méthodique et progressive d'un problème dégagé de l'analyse d'une question donnée. Elle se définit comme un exercice de réflexion qui expose et évalue plusieurs thèses afin de proposer une conclusion. La dissertation doit présenter une structure claire, composée d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion. La structure du développement ne doit pas obéir à des directives formelles rigides, mais découler de la problématique elle-même.

Le candidat doit montrer une aptitude :

- à analyser le sujet dans ses différentes dimensions et dans sa complexité afin de formuler un ou des problèmes.
- à discuter de manière critique des thèses et des arguments ;
- à exprimer clairement ses idées et à les enchaîner logiquement ;
- à mobiliser avec pertinence une culture philosophique qui n'est jamais séparable de sa propre réflexion, l'élève ne devant jamais se contenter d'une juxtaposition non problématisée de doctrines ;
- à conduire un raisonnement rigoureux et progressif qui fait appel à :
 - des concepts rigoureusement définis ;
 - des connaissances philosophiques précises et utilisées avec pertinence ;
 - des exemples qui illustrent le propos ou qui stimulent la réflexion ;
- à proposer une solution au problème posé, laquelle est indissociable de la progression de l'argumentation.

Ces aptitudes ne sont pas évaluées indépendamment les unes des autres. L'essentiel est bien plutôt de déterminer dans quelle mesure l'ensemble de ces aptitudes permet à l'élève de conduire une réflexion dont il assume la responsabilité intellectuelle.

Les sujets proposés au baccalauréat devront comporter une référence explicite à au moins une des notions du programme du tronc commun. Ces sujets ne doivent pas comporter de référence centrale à des notions du programme dont l'étude n'est qu'optionnelle.

2. Le commentaire de texte philosophique

Le texte d'une longueur de 10 à 20 lignes est emprunté à un auteur figurant dans la liste des auteurs du programme. Il se rapporte explicitement à une ou à plusieurs notions du programme de tronc commun. L'explication s'attache à dégager les enjeux philosophiques et la démarche caractéristique du texte. En interrogeant de manière systématique la lettre de ce texte, elle précise le sens et la fonction conceptuelle des termes employés, met en évidence les éléments implicites du propos et décompose les moments de l'argumentation, sans jamais séparer l'analyse formelle d'un souci de compréhension du sens. Elle dégage l'intérêt philosophique de la position construite et assumée par l'auteur en la confrontant à d'autres positions dans le but de proposer une solution, éventuellement nuancée, au problème central du texte.

Liste des auteurs

Platon ; Aristote ; Épicure ; Sénèque ; Cicéron ; Épictète ; Marc Aurèle ; Augustin ; Thomas d'Aquin ; Machiavel ; Montaigne ; Hobbes ; Descartes ; Pascal ; Spinoza ; Locke ; Leibniz ; Montesquieu ; Hume ; Rousseau ; Kant ; Hegel ; Schopenhauer ; Tocqueville ; Comte ; Mill ; Kierkegaard ; Marx ; Nietzsche ; Freud ; Durkheim ; Husserl ; Bergson ; Weber ; Alain ; Russell ; Bachelard ; Cassirer ; Jaspers ; Wittgenstein ; Heidegger ; Benjamin ; Popper ; Horkheimer ; Gadamer ; Jonas ; Adorno ; Sartre ; Arendt ; Canguilhem ; Merleau-Ponty ; Levinas ; Lévi-Strauss ; Ricœur ; Rawls ; Foucault ;

3. L'épreuve orale

Les élèves de la série ES sont interrogés sur un texte extrait d'une liste d'une quinzaine de textes qui ont été étudiés en cours. Cette liste sera communiquée aux élèves avant les épreuves écrites du baccalauréat, au plus tard à la fin du cinquième trimestre.